le franco albertain

Mercredi le 5 mars 1975 Volume 8 Numéro 14

15 cents

Une des bonnes choses à Edmonton: Les Chantamis

EDMONTON (GL) - Une salle comble, mille billets de vendus, un concert inoubliable, une participation enthousiaste, une foule littéralement enchantée, tel est, brièvement, le bilan de la soirée de samedi dernier alors qu'en donnant leur 3e concert annuel, les Chantamis ont en quelque sorte établi un record sans précédent à Edmonton.

C'était presque une gageure que de louer cette vaste salle du Edmonton Inn, de mettre 1000 billets en vente et d'espérer que tout se passerait tel que prévu. Pourtant, avant que le spectacle ne commence, il ne restait plus un seul billet, et quand les Chantamis sont montés sur les estrades, ils étaient devant une salle comble qui devait passer une des plus belles soirées de l'année.



Le directeur des Chantamis depuis les débuts, il y a huit ans: M. Léonard Rousseau. Notes dominantes: enthousiasme, dynamisme, bonne humeur et compétence.

M. André Roy, agissant comme maître de cérémonies a su égayer la foule et les choristes tout au long de la soirée. Notes dominantes: entrain, humour, présence d'esprit.

Les Chantamis ont de belles voix, mais ils chantent aussi avec leurs yeux, avec leur visage, avec leurs mains, avec leur corps tout entier. Ils aiment chanter et ça se voit. Le plaisir qu'ils éprouvent à interpréter leurs chansons, ils le communiquent sans effort à l'auditoire qui ne peut s'empêcher de fredonner avec eux, puis finalement de chanter tout fort.

C'est sans doute pour cette raison que la participation a été si bonne lorsqu'à plusieurs reprises, la foule a été invitée à chanter avec eux. Il faut dire aussi que cette chorale a une façon d'entrer en scène qui crée une atmosphère bien spéciale. Ils entrent en chantant et sortent en chantant. Chez les Chantamis, tout est musique.



Les Chantamis en action. Même la photo chante...

Il est probable aussi que le succès des concerts annuels des Chantamis est dû en partie à la formule qu'on a adoptée dès le début, soit cette idée de café-concert où les spectateurs, attablés, se sentent plus en famille et peuvent prendre des consommations. Samedi soir dernier, on pouvait même se procurer de la tourtière.

Il n'y a pas de doute qu'un concert de cette envergure a nécessité beaucoup de travail, sûrement du compétent directeur qu'est M. Léonard Rousseau, mais aussi des choristes et des jeunes musiciens qui ont été formidables.

Il convient de mentionner aussi l'heureuse contribution des solistes: Guy Hébert, soeur Thérèse Potvin, soeur Claire Duteau, Marilyn Despins et André Renaud qui a donné une magnifique interprétation de la Danse à St-Dilon et que la foule a d'ailleurs rappelé.

"Une vraie soirée canadienne-française", faisait remarquer quelqu'un. "Mais une fois par année, ce n'est pas assez", d'ajouter un autre...

(PHOTOS: Le Franco)

Francalta a tenu sa réunion annuelle

C'est vendredi soir dernier, au Collège St-Jean que la Caisse Francalta a tenu sa troisième réunion annuelle.

Au cours de cette rencontre, qui a débuté vers 8h.30, les membres qui étaient présents ont pu se rendre compte que leur caisse populaire est en très bonne santé. En effet, le chiffre d'affaires avait pratiquement doublé au 31 décembre 1974, et depuis ce temps, il n'a continué d'augmenter. Entre temps, comme on le sait, la Caisse s'est beaucoup développée dans la région de Rivière-la-Paix, mais aussi à Edmonton où on a dû réaménager complètement les locaux pour faire place à un personnel qui a triplé depuis l'an dernier.

En souhaitant la bienvenue aux membres présents, le président, Me Georges Arès, a passé en revue les principaux changements qui se sont produits à Francalta au cours de la dernière année, et il a souligné les avantages qu'offre, en Alberta, la Fédération des Caisses populaires.

Au cours de la soirée, les gens ont été invités à se diviser en ateliers de travail, formule qui a permis à chacun de s'exprimer au sujet de Francalta ou encore de poser des questions. Au cours de la réunion plénière qui a suivi, on a répondu à la plupart des questions qui avaient été posées en ateliers.

Le Bureau de direction de Francalta: de g. à d.: Mme Agathe Shaft (secrétaire), M. Fernando Girard (gérant général), M. Germain Desaulniers, Me Georges Arès, prés., M. Gabriel Lefebvre, M. Luc Lanthier, M. Visteur Audy et M. E. Lefebvre.

Me Georges Arès continuera, au cours de 1975, à assumer la responsabilité de Président de Francalta. Par ailleurs, on a accepté avec regret les démissions de deux directeurs, soit M. Germain Desaulniers et M. Gabriel Lefebvre. Ce dernier continuera cependant à servir au comité de surveillance où il remplace M. Paul Magnan qui a également démissionné.

Au bureau de direction, M. Laval Pelchat de St-Edouard et Mlle Christiane Durant d'Edmonton ont été élus pour remplacer les deux membres démissionnaires.

La soirée a été agrémentée par une visite inattendue, soit celle de notre trésorier provincial, M. Gordon Meneely qui malgré l'essoufflante journée qu'il venait de passer à faire du porte en porte en vue des prochaines élections provinciales, s'est adressé en français au groupe présent, et a pris le temps de rencontrer chaque personne à l'issue de la réunion.

Un plantureux goûter avait été préparé pour clôturer cette rencontre grâce à la compétente collaboration de M. Paul Soulodre.

Au-delà d'une centaine de personnes étaient présentes à cette troisième rencontre annuelle de Francalta.

A la même occasion, on a annoncé officiellement que M. Mathias Tellier, l'un des co-fondateurs de la Caisse, avait été engagé comme officier de crédit. Il entrera en fonction le 1er avril prochain. Cette nouvelle position était devenue nécessaire en raison de nombre de plus en plus important de prêts que doit consentir la Caisse chaque jour ($2,148,651 en 1974). De plus, la venue de M. Tellier au sein du personnel de la caisse permettra au gérant, M. Fernand Girard, de s'occuper plus activement des relations publiques et du développement de la Caisse.

(autres photos en page 3)

Le TFE à CBXFT

par ROBERT PAPEN
(en collaboration avec Jean de La Fontaine)

Bien installé dans notre fauteuil devant le petit écran, nous attendions en expectative dimanche soir dernier, le début de la première émission du nouveau programme que nous offre CBXFT: FORUM. Etant donné l'importance du sujet à être traité, celui du Théâtre Français d'Edmonton, le réalisateur avait cru bon de réserver une heure entière et d'y inviter un très, peut-être trop grand nombre de participants. Inutile de tous les mentionner ici, leurs noms figurant en grand format dans le dernier numéro du FRANCO.

Suffit-il d'ajouter que notre malaise, à nous, a pris son premier souffle en voyant cette horde à l'écran: 16 personnes en liste (sans compter l'animatrice)! Cela annonçait mal pour une discussion sérieuse et surtout limitée au thème choisi.

Sans doute, la réalisation avait-elle voulu s'assurer une représentation plus ou moins équitable des différents "secteurs": d'une part les spectateurs (intéressés et/ou critiques), d'autre part les membres de la soi-disant "troupe" (interprètes, techniciens, metteurs-en-scène, directeur artistique, etc.) ainsi que les membres du Bureau de direction, mais fallait-il en avoir tant? Résultat: discussion d'une heure durant laquelle les quelques idées et commentaires intéressants et portants furent enfouis, et donc souvent perdus, dans l'amas de banalités et de coq-à-l'âne auxquels on s'attend dans une soirée cocktail mais non pas dans un forum qui se voulait sérieux.

Notons cependant qu'en dépit de cette foule "représentative", il s'avérait certaines graves absences; où étaient messieurs les membres de la Direction? où était le directeur artistique actuel? les questions et les problèmes soulevés par les discuteurs n'auraient-ils pas mieux reçu de réponses si ces messieurs (je n'ose dire "impliqués") avaient accepté d'y participer? Mais passons...

Nous regrettions aussi le manque d'introduction au sujet. Les téléspectateurs auraient davantage pu suivre l'évolution de la discussion si le thème avait été fixé dans son propre contexte sans préjugés préalables. Je pense surtout à ceux qui n'ont pas eu l'avantage (si avantage il y a) d'être au courant de tous les imbroglios byzantins des dernières années au T.F.E. Mais passons...

"... *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés...*"

Le premier acte du spectacle avait pour but d'identifier ce sentiment pénible et mal défini qui, dit-on, se fait sentir au T.F.E. Sans avoir précisé le malaise, les participants semblaient d'accord pour dire que ce malaise existe...

"... *Les tourterelles se fuyaient: plus d'amour, partant plus de joie...*"

Au deuxième acte, "Les causes du malaise", chacun avait son mot: manque de leadership général, pauvre choix des pièces, implication insuffisante de la part des comédiens, manque d'enthousiasme de la part de la technique, coordination inexistante entre diverses équipes, autocratie abusive de la Direction, etc.

"... *Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence l'état de notre conscience...*"

C'est au troisième acte que les meilleures idées ont été présentées.Nous approchions enfin aux solutions du problème; au dire de la plupart, il faudrait premièrement un nouveau directeur artistique, compétent, intéressé et engagé à l'idée d'un théâtre français en Alberta. L'unique représentante de la Direction nous a rassurés qu'on était activement à la recherche d'une telle personne. Il faudrait aussi voir une démocratisation immédiate de la gestion du T.F.E. Il faut entendre ici autogestion et non pas autofinancement!

Nous ne voudrions pas, en fin de compte, laisser l'impression que cette première émission du FORUM ait été inutile, banale, ou pis, ennuyeuse. Au contraire, tout amateur du théâtre a sans doute pu suivre les délibérations avec grand intérêt, et pour ceux qui n'étaient pas au courant, l'émission a très bien su les y mettre. Le fait qu'un si grand nombre ait accepté de participer démontre au moins l'intérêt qui ne manque pas!

Soulignons aussi l'excellent travail de Bernard Picard qui nous a donné une admirable étude du jeu de physionomies...

Certains diront peut-être qu'il est à regretter que l'émission ait été enregistrée avant le succès évident du dernier spectacle "Bousille et les Justes" - les propos en auraient été différents... Nous ne sommes pas d'accord - le malaise existe - un certain succès (mais peut-être trop facile) ne le guérira pas, mais l'exposition publique des griefs et le libre échange des idées peuvent être un premier pas vers une thérapeutique efficace.

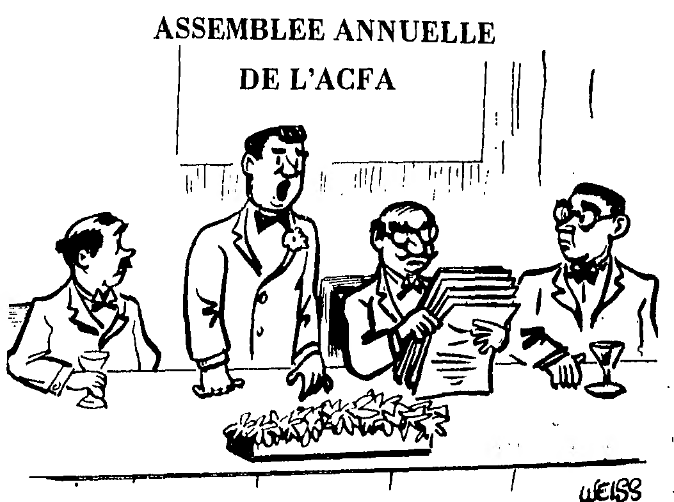

Paulette Chalifoux


Carmen Boulet

La reine de Rivière-la-Paix

La "Mademoiselle Cabane à Sucre" de Rivière-la-Paix a été choisie, et il s'agit de Mlle Paulette Chalifoux (à gauche) à qui Mlle Carmen Boulet (à droite) a donné une compétition serrée, comme on peut s'en rendre compte. Félicitations à la gagnante et bonne chance le 26 avril!

Rions Un Peu



"Essayons de persuader notre cher président de dire quelques mots!"

Dates à retenir

Mars - avril 1975

9	10	11	12	13	14 14-15-16 mars Rallye de FJA à Edmonton Alliance française: "Soirée France" au Faculty Club	15 Réunions annuelles de l'ACFA provinciale l'AEBA FJA (v. page 16)
16 RALLYE de MORINVILLE	17	18 Souper-conférence du club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	19 Film à Calgary "LE CHACAL" à l'Université à 5h. p.m.	20 Long métrage au Collège St-Jean LE MIROIR A DEUX FACES 19h.30 *Entrée gratuite*	21 Le T.F.E. présente PROCÈS A JESUS 8h.30 21-22 mars CHOEUR A COEUR VII Ecole J.H. Picard	22 Le T.F.E. présente PROCÈS A JESUS 8h.30
23 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 2h.30	24	25	26	27 Salon historique au Collège St-Jean LA POLITIQUE EN ALBERTA Juge André Dechêne Long métrage au Collège St-Jean	28	29
30	31	1 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du Club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	2	3 Long métrage au Collège St-Jean LA COUSINE BETTE 19h.30 *Entrée libre*	4	5
6	7	8	9 Film à Calgary THERESE DESQUEYROUX Université 5h.00 p.m.	10 Long métrage au Collège St-Jean JULIETTE OU LA CLEF DES SONGES 19h.30 *Entrée libre*	11	12

A la réunion de Francalta



A la réunion de Francalta, M. Soulodre regarde avec satisfaction s'envoler les mets délicieux qu'il avait préparés... (ci-contre)

En ateliers, on discute... C'est quoi des "parts sociales"? Et l'épargne de 30 jours? Et le comité de surveillance? (ci-dessous)

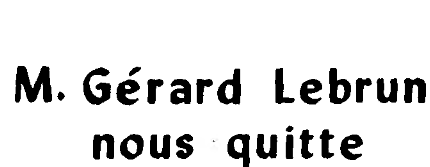


Stage de formation pour les animateurs-jeunesse

La Fédération Nationale des Jeunes Canadiens-français organise un stage de formation pour les animateurs-jeunesse. Le stage aura lieu du 23 au 29 mars, 1975, au Camp Katimavik près d'Ottawa. L'Alberta a droit à 8 délégués qui, nécessairement, ont déjà suivi un stage de formation ou ont une expérience pratique en animation. Le coût pour la semaine est de $50 par participant. Toutes les personnes intéressées doivent contacter:

Agathe Gaulin (Téléphone: 429-0703 (rés.) ou 465-7151 (C.U.S.J.)

Date limite d'inscription: le 8 mars, 1975.



M. Gérard Lebrun nous quitte

EDMONTON (GL) - Nous avons appris de source officielle que M. Gérard Lebrun, agent de liaison du Secrétariat d'Etat à Edmonton, avait accepté une nouvelle position au ministère des Transports à Ottawa.

Depuis que ce poste a été institué, les agents régionaux ne sont malheureusement jamais demeurés longtemps en place. On se souvient que la première personne qui avait pris cette position était M. Jean-Maurice Olivier. Celui qui avait précédé M. Lebrun était Douglas Brown.

Il serait à souhaiter que pour remplir ce poste qui sera bientôt vacant, le Secrétariat d'Etat organise une compétition publique qui permettrait aux Franco-Albertains qui sont intéressés de soumettre leur application.

Le Comité des candidatures invite tout membre de l'A.C.F.A. intéressé à se porter candidat à la présidence de l'Association à communiquer immédiatement avec le Secrétariat afin d'obtenir une formule à cet effet.

Secrétariat de l'A.C.F.A.
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tel.: 422-2736

2 participants d'Edmonton à Sprint

Robert Wintermute et Louise Côté étaient à Montréal samedi le 1er mars dernier pour l'enregistrement de l'émission SPRINT qui sera diffusée à 20h.00, mardi le 11 mars à la télévision de Radio-Canada, CBXFT.

Robert Wintermute, natif de Calgary, est étudiant au Collège universitaire St-Jean. Il a choisi comme co-équipier Mlle Louise Côté d'Edmonton, également étudiante au Collège universitaire St-Jean.

Pour voir si ils ont gagné, il faudra voir l'émission SPRINT du 11 mars à 20h.00. C'est Munich, site des derniers jeux Olympiques d'été, qui accueillera les gagnants à l'émission SPRINT.

Carrefour 75



• samedi, 15 mars

• Château Lacombe, Edmonton



CARREFOUR '75 est organisé par l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, Francophonie Jeunesse de l'Alberta et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Programme

9h 30 Assemblée générale annuelle de l'A.E.B.A.
12h 00 Déjeuner libre
12h 30 Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A.
16h 30 Temps libre
18h 00 Banquet
20h 30 Tour de chant d'EMMANUELLE
22h 30 Bar & conversations libres ou Rencontre avec les jeunes au Collège St-Jean

On peut se procurer les billets à l'A.C.F.A. (422-2736)
(Banquet et spectacle: $8.00 - Spectacle seulement: $2.50)



... suite des Mensonges de la semaine dernière:

A qui appartenaient les magnifiques jambes dans la photo parue la semaine dernière au bas de cette chronique populaire...? Dans l'ordre habituel: Gérard (la pipe) Maisonneuve, son épouse Carmen (dry humour), Gaby et Henri Johnson (Happy and go Lucky).



La présentation de la pièce "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas à Falher a suscité de nombreux commentaires de la part des gens de la belle région. Trois ont retenu mon attention. Le premier, dans un restaurant et ce, l'après-midi avant la représentation. Une charmante dame au bec pincé que je ne connais pas, déclare à sa compagne: "C'est la troupe du Théâtre Français d'Edmonton... "Bousille et les Justes", j'ai vu cette pièce à Montréal, et j'sus pas pour me déranger pour aller voir jouer des amateurs"... L'autre, au déjeuner servi par les Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église le dimanche matin (le lendemain de la pièce): "Le petit niaiseux (Réginald Bigras) y'é t'i bon en maudit"... Finalement: "J'pensais pas que Mercure était si bon comédien". Disons qu'en dépit des nombreuses activités qui se déroulaient à Falher, soit Bonspiel, joutes de hockey, film "The Sting" au Théâtre 400, plus de 350 personnes de la région ont assisté à "Bousille"... Ça donne le goût de retourner.

C'est en fin de semaine qu'auront lieu les Jeux d'hiver de la région de Rivière-la-Paix. Le tout commencera à McLennan vendredi soir et ça se terminera dimanche après-midi. Notons que Normand Fontaine de CHFA-Radio Canada animera le Ranch 680 vendredi après-midi, et le programme Méli-mélo, samedi matin. Ces émissions seront diffusées directement du "Rouet" de Falher. Le café et les beignets seront servis gratuitement, hommage de la caisse Francalta et de la Chambre de Commerce de Falher. Les gens sont invités à assister à ces émissions. Vendredi entre 13h et 14h., et samedi matin entre 6h. a.m. et 10h. Vous aurez certes du plaisir, alors profitez-en et... Bonne chance à tous les participants des Jeux d'hiver.

Je ne sais où nous avons hérité, nous Canadiens-français, du don de nous manger la laine sur le dos. D'où nous vient cette habitude de toujours essayer d'écraser et de noircir? L'émission "Forum" à CBXFT, dimanche soir dernier, avait-elle pour but d'informer le grand public ou de faire le procès du directeur? A la question qui est revenue quelques fois et de la part de l'animatrice et de la part de quelques-uns des participants: "Comment se fait-il que les gens qui supposément s'intéressent au théâtre... les responsables... ne soient pas ici? ", la réponse est peut-être que justement les personnes concernées envisageaient cet affrontement de personnalités, et ces engueulades qui ne pouvaient que nuire à la bonne marche future de cet organisme. Alors qu'on pisse du vinaigre, le directeur a travaillé d'arrache-pied à produire une bonne saison de théâtre en plus de son travail régulier et ce, sans être payé!

Disons que les responsables du T.F.E. ont eu tort de refuser de participer au programme, mais étant donné que nous connaissons tous la compétence du personnel, on ne peut que s'attendre à ce que les prochains "Forums" en soient des plus objectifs.

éditorial

"Voyons sans indulgence l'état de notre conscience"...

Nous vivons à l'époque des "semaines"... semaine des incendies, semaine des caisses populaires, semaine des scouts, semaine de la sécurité nautique, semaine de l'agriculture... et, bien sûr, semaine de l'éducation.

Ces "semaines", on s'en rend bien compte, sont des semaines de sensibilisation. Nous ne sommes pas invités à prévenir les incendies une semaine par année seulement; nous ne sommes pas incités à être prudents sur l'eau une semaine par année seulement; nous ne sommes pas non plus exhortés à nous intéresser à l'éducation une semaine par année seulement. Cela va de soi.

On veut nous sensibiliser soit à des dangers qui existent, soit à des priorités qu'on est porté à oublier, soit à des aspects de la vie qu'on risque de prendre pour acquis.

L'importance de l'éducation ne saurait trop être mise en relief. D'une bonne éducation, en effet, dépendent le bonheur des individus et l'avenir de la nation. Et la semaine de l'éducation nous rappelle que cela devrait être une préoccupation constante chez chacun des citoyens.

Ce rappel n'est pas inutile. Car des milliers de gens se soucient très peu ou pas du tout de l'éducation de leurs enfants, absorbés qu'ils sont par des problèmes de toutes sortes, dont les plus courants sont souvent des problèmes familiaux. A force de vouloir régler leurs propres problèmes "d'épanouissement personnel", un trop grand nombre de parents finissent par oublier celui probablement plus important de l'épanouissement de leurs enfants. Ils remettent tout bonnement leurs responsabilités à l'école et s'en lavent les mains.

Durant cette semaine de l'éducation, plusieurs écoles s'efforcent de montrer aux parents par des activités de toutes sortes qu'ellesfont un travail formidable. Cela comporte cependant un risque: bien des parents pourraient se dire, du moins implicitement: Avec un directeur si gentil et des professeurs si dévoués et si compétents, tout est parfait... Pourquoi est-ce que je m'inquiéterais?

Pourtant il ne faut pas oublier que directeurs et professeurs ne sont que des substituts, tout compétents qu'ils soient: leur rôle est d'aider les parents à accomplir leur tâche d'éducateurs. Cette responsabilité revient d'abord et avant tout à ces derniers.

Si on veut examiner sa conscience, face à ces importantes obligations, on peut toujours se poser quelques petites questions comme celles-ci: 1. Est-ce que je me suis sérieusement intéressé aux dernières élections des commissaires d'écoles? 2. Est-ce que je suis seulement allé voter? 3. A quand remonte ma dernière visite à l'école de mon (mes) enfant(s)? 4. Combien de temps est-ce que je consacre chaque jour pour discuter avec mon (mes) enfant(s) de ce qui se passe à l'école, de ce qu'on y enseigne? 5. A quand remonte mon dernier appel téléphonique aux professeurs de mon (mes) enfant(s) pour les féliciter de leur travail et les encourager?

Enfin, une dernière question: "L'éducation, c'est votre affaire". Vrai ou faux?

Guy Lacombe.

opinions libres

Le terrain de l'A.C.F.A.

Voici quelques recommandations destinées aux représentants de l'A.C.F.A. au sujet de la question du terrain de la station de radio à Edmonton et de sa disposition:

1. Il vaut mieux conserver ce terrain que de le vendre pour en dissiper l'argent dans n'importe quel projet de développement socio-culturel, pour l'instant. La valeur marchande du terrain sera toujours bonne, sinon meilleure. Il est toujours possible de financer ces projets autrement, entre temps.

2. Il faut absolument que l'A.C.F.A. pense à bâtir sur une perspective à long terme.

3. Il faut absolument que l'A.C.F.A. pense à bâtir l'infrastructure économique qui manque à la collectivité canadienne-française de l'Alberta pour assurer son véritable développement socio-culturel dans l'avenir.

4. Au lieu d'investir la valeur marchande éventuelle du terrain en question, dans les grands trusts pour en obtenir seulement la rente, ou les intérêts, l'A.C.F.A. devrait penser à l'investir dans une (ou plusieurs) entreprise à caractère industriel rentable.

5. Ses premiers investissements devraient être dans la province de Québec de manière à maximiser ses profits et ses pouvoirs de décision, tout en obtenant la protection du seul gouvernement canadien-français au monde: Le gouvernement du Québec.

6. La recommandation numéro 5 pourrait se réaliser, par exemple, en achetant suffisamment d'actions dans une usine quelconque à Québec. Ainsi l'A.C.F.A. contrôlerait une usine d'importance plus ou moins grande, et son administration. Ses intérêts économiques dans le Québec, en outre, lui accorderaient un revenu continuel maximum sur son capital initial. En plus de la rente, ou des intérêts, son capital lui rapporterait également, les dividendes. Les dividendes ne sont pas à négliger, n'est-ce-pas?

7. La recommandation numéro 6 ayant été réaliser, l'A.C.F.A. pourrait répartir son revenu annuel provenant de l'industrie à la fois pour des projets socio-culturels et éducatifs en Alberta, et pour le développement d'industries connexes en Alberta.

8. Par des bourses d'études l'A.C.F.A. encouragerait le développement de compétences franco-albertaines pour les différents besoin de ses entreprises. Par exemple, par des bourses d'étude, elle formerait les Franco-albertains pour occuper les postes de direction dans ses industries en Alberta.

9. En outre, l'A.C.F.A. à Québec, par son influence croissante, devrait obtenir du gouvernement du Québec la création d'un ministère des affaires des Canadiens-français hors Québec. Ici, encore, les différents postes dans ce ministère devront être occupés par des Franco-albertains, et d'autres Canadiens-français des soi-dites minorités. Le but de ce ministère: le développement économique et socio-culturel de toute la population canadienne française en dehors du Québec.

Léo Poncelet,
Falher.

Apprendre sa propre langue d'abord

M. le rédacteur,

Le Canada est un pays unique. Il se proclame bilingue, étant composé de deux peuples principaux, les français et les Anglais. Précisément, une personne bilingue est celle qui peut parler deux langues avec facilité... Mais ce parfait bilingue, où le trouver puisqu'il existe toujours cette tendance au moindre effort qui fait qu'on favorise une langue plus que l'autre. Selon moi, cette tendance résulte directement de l'entourage social, économique et politique. Pour que chaque langue existe par elle-même, elle a besoin d'un environnement qui favorise son expression.

Si le pays est favorisé par deux ambiances (anglaise et française), il y a des chances que leur échange soit plus intensif. Mais il arrive que cette influence réciproque constitue justement un danger. Avec une éducation complètement française dans un milieu anglais (votre éditorial du 29 janvier dernier), on a pu atteindre autrefois une assez haute compétence en français, comparable à celle du Québec. Mais avec une graduelle diminution de la qualité des professeurs de français, il est évident que le développement de la langue seconde ne pouvait pas continuer, englobée qu'elle était dans un milieu totalement anglais. Les renforcements perpétuels et essentiels pour sa survivance n'ont pas été fournis et l'enseignement en français a graduellement été remplacé par un enseignement moins solide et moins efficace.

C'est alors que les problèmes ont débuté. En effet, en apprenant deux langues imparfaitement, les élèves se sont retrouvés dans langue de base. Et il est presque impossible de renverser cette situation. Ce qui se produit effectivement, c'est que les élèves dans leurs conversations courantes ont abandonné l'usage du français pour se servir de l'anglais. C'est un fait qu'on n'accepte peut-être pas mais dont on doit être conscient tout au moins.

Je ne suis pas experte en bilinguisme, mais j'aimerais quand même

(Suite à la page 5)

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Louise Chartrand
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Qui a dit ça ?...

"La nouvelle loi sur l'interruption volontaire de grossesse a été votée... Nous étions en droit d'attendre une loi de protection de la maternité, permettant à toute femme de garder son enfant. Nous sommes en face d'une loi de libéralisation de l'avortement... L'avortement est objectivement un mal. Même légalisé, il demeure une atteinte radicale à la vie humaine, une oeuvre de mort. Aucun artifice de langage, aucun texte législatif ne peuvent voiler cette terrible réalité". *(Cardinal François Marty, archevêque de Paris, le 19 janvier 1975).*

"Au cours des dix dernières années, les différents secteurs de l'économie canadienne ont augmenté leur production de 40 pour 100 alors que les agriculteurs l'ont augmentée de 100 pour 100. En fait, nous ne subirions pas l'inflation que nous connaissons aujourd'hui si tous les secteurs de notre économie étaient aussi productifs". *(Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, Almonte, Ont., le 18 février 1975).*

"La piètre situation financière de nos artistes constitue un grave problème. Depuis plusieurs années, une bonne partie des nouveaux fonds affectés aux arts ont servi à relever l'éclat des spectacles - décors, costumes, éclairage, etc., ce qui a donné des résultats remarquables. Mais l'artiste lui-même n'est pas encore suffisamment récompensé pour son travail. Le problème maintenant est l'artiste lui-même et non ce qui l'entoure". *(Hugh Faulkner, secrétaire d'Etat, Vancouver, le 6 février 1975).*

"Aujourd'hui, j'estime que tous ceux qui participent à l'économie canadienne - hommes d'affaires, travailleurs, cultivateurs, consommateurs - seront plus à même de contribuer au bien-être national s'ils se considèrent eux-mêmes membres d'un système "d'entreprise responsable" où tous sont responsables les uns envers les autres". *(Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce, Ottawa, 30 janvier 1975).*

"Dale Carnagie dit bien "comment se faire des amis pour réussir dans la vie", mais il ne nous apprend pas comment nous y prendre, quand on a réussi, pour nous en débarasser". *(Albert Brie, LE DEVOIR).*

OPINIONS LIBRES

(Suite de la page 4)

me proposer modestement quelques-unes de mes théories et de mes convictions sur ce sujet.

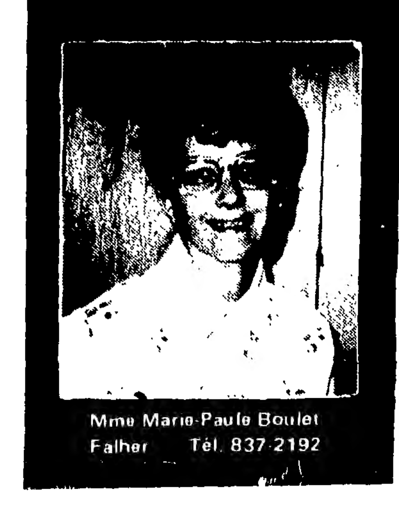
Premièrement, je crois qu'il ne faut pas apprendre qu'une langue, de préférence sa langue maternelle. Et il faut l'apprendre complètement afin qu'elle puisse servir de base à l'apprentissage d'une ou plusieurs autres langues. Ce principe se pratique actuellement en Europe où la langue maternelle est apprise entièrement jusqu'au niveau secondaire. Les autres langues viennent ensuite facilement, appuyées sur la base solide de la première langue. Cela, je pense, est beaucoup plus logique que notre programme de français où le français est embrouillé et dispersé au hasard (et de façon parcimonieuse) tout le long des études élémentaires et secondaires.

Mon idée n'est pas qu'il faille éliminer tous les programmes de français déjà en existence. Mais il faut les améliorer. On peut garder les programmes de français oral pour les anglophones, mais les francophones ont droit à mieux que ça!

Je crois que chez plusieurs adolescents, il existe un vrai désir d'apprendre une autre langue. Mais il est évident que plusieurs changements s'imposent pour préserver la langue française dans notre Canada "bilingue". Pour moi, ce qui est important, c'est de donner une base solide à la langue maternelle...

Dolorès Lema
C.U.S.J.

Franco - Rivière-la-Paix


Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837-2192

Victor Tardif, candidat NPD pour la région de Smoky River

Agé de 26 ans, Victor Tardif est né à McLennan. Il a reçu son éducation primaire dans sa circonscription, fréquentant les écoles de McLennan, Nampa, Marie-Reine et Falher.

Après avoir terminé ses études secondaires, Victor est allé à l'Université, à Edmonton, où il a reçu son Baccalauréat ès Arts. Après avoir passé une année en qualité d'assistant-professeur à l'école Routhier de Falher, il a entrepris de nouvelles études à l'Université d'Ottawa où il a reçu son Baccalauréat en pédagogie.

Avant d'entreprendre sa carrière comme professeur à l'école Routhier de Falher, Victor a travaillé avec son père dans l'entreprise familiale du bois.

Victor était un candidat lors des élections provinciales de 1971 dans la circonscription de Smoky River où il a très bien été reçu, finissant avec seulement 180 votes de moins que le vainqueur.

Bien impliqué dans sa communauté, Victor siège sur l'exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta, il a récemment été élu au conseil de ville de Falher, et au conseil des Loisirs de Falher. Il est aussi un joueur actif de l'équipe de hockey senior, Les Pirates. Pendant l'été, il joue au baseball. Afin d'encourager les jeunes à une participation plus active aux activités de la communauté, il est entraîneur de hockey mineur auquel participe son fils, et il entraîne également une équipe de ballon-volant à l'école secondaire.

Victor est marié à Margaret Taylor de Peace River, et il est le père de trois enfants: deux fils Gérald 5 ans, Marc quatre ans, et une fille, Lise, âgée de neuf mois.



Session de pastorale

Mercredi et jeudi, les 19 et 20 février, trente-six prêtres de l'archidiocèse de Grouard-McLennan se sont rencontrés au Collège Notre-Dame de la Paix pour une session de prières et de discussions sur l'évangélisation, la réconciliation et le partage, d'après la Déclaration du Saint-Père du 8 décembre 1974. Cette session, présidée par Mgr Henri Légaré, l'archevêque, avait pour but d'arriver à des conclusions concrètes et pratiques pour l'exercice du ministère et la vie apostolique des prêtres. A la fin de la session, au dîner du midi, le clergé fêtait dans l'esprit d'une joyeuse collaboration l'anniversaire de leur pasteur.

LE CONGRES MISSIONNAIRE

Après la clôture de la Session pastorale de jeudi, le 20 février, suivit le congrès missionnaire de l'archidiocèse sous la présidence du R.P. Paul-Eugène Plouffe, o.m.i. Plus de cinquante missionnaires participèrent avec grand intérêt et entrain à ce congrès qui avait pour thème "L'évangélisation et l'implantation de l'Eglise parmi notre population indigène". Son Excellente, Mgr H. Légaré, par sa confiance en l'oeuvre de l'Esprit, lança le congrès dans l'enthousiasme, devant le problème de la formation de "leaders" dans nos communautés chrétiennes. Le R.P. René Bélanger, provincial, fit le rappel des racines du Congrès missionnaire, du rapport entre notre relation avec les autres et notre vie d'unité en Dieu, du charisme d'Eugène de Mazenod en relation avec notre travail d'Eglise aujourd'hui.

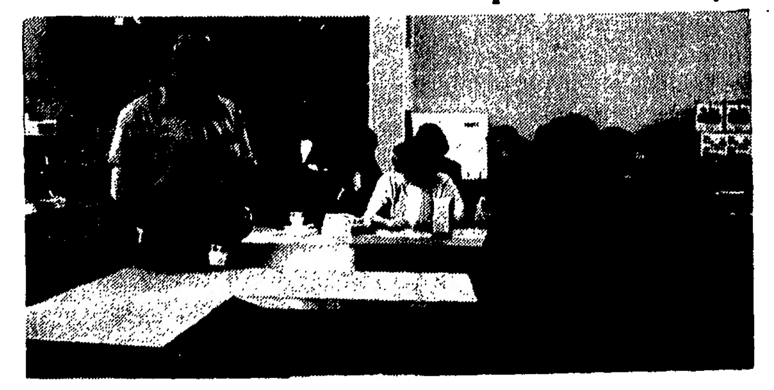
Le congrès s'est poursuivi jusqu'au vendredi soir du 21 février avec des entrevues et des témoignages sur ruban sonore, des ateliers de discussions et deux conférences: l'une par le Père Nicolas Roué, o.m.i., membre de l'exécutif du Congrès, qui présenta les expériences sur la formation de diacres laïcs en Ontario et en Saskatchewan, et l'autre sur la théologie de l'évangélisation par le Père Roger Vandersteene, o.m.i., un missionnaire avec de riches expériences d'ingénisation de l'Eglise.

Vendredi soir, après la concélébration eucharistique présidée par Son Excellence, le Congrès se clôtura par les résolutions et l'élection du nouvel exécutif pour 1975, nommément le Père Plouffe, président, le Père Robert Lesmerises, vice-président, Soeur Gloria Bernard, s.s.ch., secrétaire-trésorière, Soeur Orietta Bélanger, s.p., 1ère conseillère et le Frère Robert Fillion, o.m.i., 2ième conseiller.

Nouveaux services à McLennan



Félicitations et meilleurs voeux de succès à M. Roger Béland qui vient d'ouvrir à McLennan un petit magasin et un comptoir à lunch, le "Q Mart Foods" ainsi que le "Roger's Coin Laundry". Les heures d'ouverture sont les suivantes: 11h.00 a.m. à 9h.30 p.m. et ce à tous les jours.



Décès de Mme Anna Parent de Donnelly

C'est avec regret que nous apprenions le décès de Mme Anna Parent de Donnelly.

Anna Parent est née le 2 mai 1894 et elle est décédée le 16 février dernier. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux Joseph; deux fils: Guy d'Edmonton et Paul de Donnelly; deux filles: May de Donnelly et Claire (Mme Hubert Foisy) de St-Paul; quinze petits- enfants, ainsi que deux soeurs: Mme Alice Albert de St-Albert et Mme Laura Sirois de Red Deer.

Le service funéraire eut lieu au gymnase de l'école G.P. Vanier de Donnelly, le jeudi 20 février 1975. Le célébrant était M. l'abbé Wilfrid Dubé; les servants: François Côté et Jean-Paul Thibault.

Les porteurs étaient tous des petits-fils de la défunte: David, Timmy et Gerry Parent; Hubert, Marcel et Paul Foisy. George Foisy portait la croix.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Donnelly. Les arrangements funéraires ont été faits par Chapel of Memories de Peace River.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Discours présenté à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A.

En ce soir qui est la St-Valentin, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à la réunion annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix. Vous consacrez ces quelques heures de la St-Valentin à une cause qu'on a tous à coeur - celle de l'épanouissement de notre culture dans la région.

Je suis président depuis onze mois et il me semble que le temps a passé trop vite. Je me souviens encore des plaisanteries que faisait Victor Tardif à notre dernière assemblée annuelle quand il disait à Hervé Durocher, vice-président provincial, qu'il attacherait un orignal cette année pour lui permettre d'avoir une chasse plus fructueuse à son retour. Nous attendons encore "la tour des femmes". Dans mes quelques mots ce soir, je n'ai pas l'intention de faire un rapport détaillé des activités de l'année. Je suis certain que les comités vous donneront un bon aperçu de ce qui s'est passé. Le sujet de ma présentation est un problème qui revient toujours; celui de la participation d'un plus grand nombre de personnes à nos activités. Ces dernières années, on a travaillé beaucoup plus au plan régional qu'au plan local. Je crois pouvoir dire avec certitude qu'un projet à court terme organisé au plan régional nous assure un succès. Je dois mentionner que l'ACFA poursuit aussi plusieurs activités au plan local. Je pense par exemples aux clubs d'âge d'or, aux clubs des scouts francophones, aux caisses et autres. Je trouve qu'en général dans nos projets on manque beaucoup de joueurs même si nos activités sont bien annoncées, soit par le Franco, la radio, les bulletins paroissiaux ou par convocations personnelles écrites. On ne peut nier que l'ACFA offre de plus en plus de services à ses membres. Au plan provincial, l'achat de l'imprimerie et la question de la vente du terrain à Beaumont sont des exemples de projets majeurs récents qui auront des répercussions à tous les niveaux de l'ACFA. Nous avons la chance d'avoir dans la région une animatrice à plein temps. Madame Dentinger a fait déjà beaucoup pour animer et sensibiliser des personnes de tous les âges. Elle a assisté à lancer des projets et elle suit de près leur progrès. On peut toujours compter sur certaines personnes quand il y a quelque chose à faire. Ceux qui feront des rapports ce soir sont vraiment avec les autres membres de leurs comités, les piliers de la structure régionale. Je les félicite pour leur dévouement et leur ardeur. Notre association, aussi bien au plan régional que provincial, poursuit des activités qui me semblent fort intéressantes pour tous les francophones. Je pense que votre présence ici est signe que vous partagez cette même impression de l'ACFA. Il y a malheureusement un bon nombre de personnes qu'on ne voit jamais. Je ne crois pas qu'elles soient antipathiques. Elles sont plutôt indifférentes. On dit que quand on veut que quelque chose se fasse, il est sage d'aller voir ceux qui sont déjà chargés de travail. C'est à vous ce soir que je m'adresse. Il ne faut pas ignorer notre problème de manque de participation. Il faut adopter des procédés qui seront de nature à faire mieux connaître l'ACFA. Il y a bien des gens qui ne semblent pas avoir découvert la richesse des multiples projets culturels ou autres qui furent réalisés par les années passées. Ce soir vous aurez la chance de discuter le problème de participation.

Avant de terminer, j'aimerais exprimer ma reconnaissance la plus sincère aux membres de l'exécutif, à Madame Dentinger, animatrice; à Gérard Nicolet; à Mme Mackell et au comité culturel; à Gilles Morin, directeur des sports et à tous ceux qui ont contribué et participé à nos activités.

Programme des Jeux d'Hiver 1975

Vendredi 7 mars à 7h.30 p.m.
École Séparée de McLennan

CÉRÉMONIES D'OUVERTURE

- **Présentation:** M. Gilles Morin
- O Canada
- **Prière de l'athlète:** M. Wayne Curtis
- **Mot de bienvenue:** M. Len Pelland, sr, maire de McLennan
- **Remarques d'ouverture:** M. Louis Sylvain, maire de la municipalité de Smoky River
- **Coupure du ruban: par les 5 maires:**
M. Ray Cunningham de Girouxville; M. Gérard Maisonneuve de Falher; M. Gabriel Boucher de Donnelly; M. Len Pelland de Mc Lennan et M. Louis Sylvain de la municipalité de Smoky River

8h.30 p.m.: **Soirée Sociale**
Gerry et Ziz de St-Boniface, Manitoba

Samedi 8 mars

9h.00 a.m.: DÉBUT DES COMPETITIONS SUIVANTES

Courses sur patins - à Donnelly
Badminton: Junior - Ecole de Girouxville
Senior - Ecole Routhier de Falher
Ballon-balai: Arena H.W. Fish de McLennan

10h.00 a.m.: DÉBUT DES ÉPREUVES SUIVANTES:

Ski alpin: Pente de ski de Smoky River
Ski de fond: Lac Kimiwan, McLennan

A lh.00 p.m
à la piste d'atterrissage
de Falher

CÉRÉMONIES OFFICIELLES ET OUVERTURE DES ÉPREUVES EN RAQUETTE

- **Présentation:** M. Fred Walker
- **Mot de bienvenue:** M. Gérard Maisonneuve, maire de Falher
- **Remarques d'ouverture:** M. Louis Sylvain, maire de la municipalité de Smoky River
- **Message du ministre de la Culture, Jeunesse et Loisirs,** par l'Honorable Horst A. Schmid
- **Coupure du ruban:** Honorable Horst A. Schmid
- Course de relai en raquette par quelques invités
- Présentation de médailles
- Début des épreuves suivantes:
Raquette - piste d'atterrissage de Falher
Shuffleboard pour citoyens d'âge d'or: Villa Beauséjour, Falher

4h. 00 p.m. - Festival du miel
Arena et Curling Rink à Falher
- Kiosques et exposition de miel et ses produits
- Tire au miel

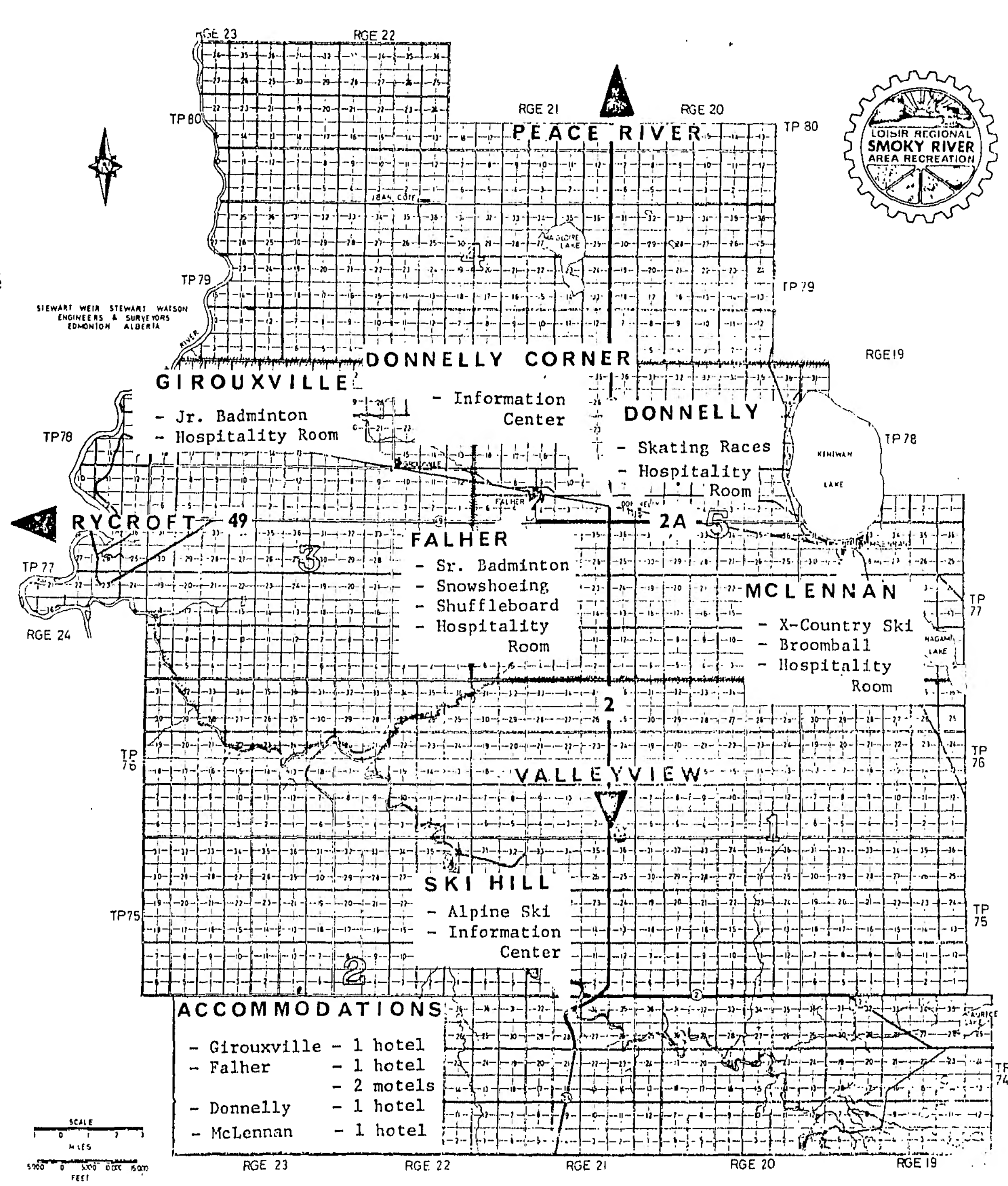
5h.00 p.m.: Fin des épreuves pour cette journée
- Souper "festival du miel"
- Mets canadiens, desserts au miel

7h.00 p.m.: Festival du miel
- Tire au miel
- Pâtisseries au miel
- Vente de miel
- Début de la soirée sociale pour citoyens d'âge d'or à la Villa Beauséjour

8h.00 p.m.: Soirée sociale au curling rink de Falher
- Le MAT, Gravelbourg, Saskatchewan
- Talents locaux: Lise Guénette, Vivianne Lavoie

10h.00 p.m.: Danse "Festival du Miel"
- A l'arena de Falher
- Animateur: André Renaud

10h.00 p.m.: Danse "rock" pour jeunes
- A la salle communautaire de Donnelly
- Orchestre: "The Martha Strange"



Dimanche 9 mars

10h.00 a.m.: Fin des épreuves de la journée précédente

Ballon-balai: Arena H.W. Fish de McLennan
Badminton: Junior - Ecole de Girouxville
Senior - Ecole Routhier de Falher
Courses sur patins: Donnelly
Ski alpin: Pente de ski, Smoky River
Ski de fond: Lac Kimiwan, McLennan

N.B. Les gagnants recevront leurs médailles à la fin de chaque épreuve

Billets d'entrée: $2.00

ENFANTS D'AGE PRESCOLAIRE: Entrée gratuite

Ce billet vous donne droit de visite aux kiosques, spectacle et danse.

BILLETS POUR LE SOUPER: $2.00 (de 6 à 100 ans)
$1.00 pour enfants d'âge pré-scolaire

LES BILLETS SONT EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:

MC LENNAN: Q Mart (Roger Béland), Tom Boy (Gérard Béland)

DONNELLY: Magasin général et Francalta

GIROUXVILLE: Boucherie (R. Dallaire), Carda (Mme S. Laberge)

GUY: Magasin Général (Mme Drouin)

FALHER: Coopérative (Mme Liliane Fréchette), IGA (Nicole Nicolet et Liette Aubin) Le Petit Magasin (Francine Sliger)

JEAN COTE: Magasin Sasseville

ST-ISIDORE: Coopérative

MARIE-REINE: M. Lucien Pearson

NAMPA: Rucka Store et Brown General Store

TANGENT: MA Magasin Langlois

EDMONTON: Francalta

ON POURRA SE PROCURER DU CAFE GRATUITEMENT AUX CENTRES D'INFORMATION

Lettre pastorale sur le sens du Carême

par Mgr Henri Légaré, o.m.i.

"Grâce et paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ! "

En cette période du carême qui commence le mercredi 12 février ne faudrait-il pas faire un effort spécial pour comprendre le thème de l'Année Sainte: "Réconciliation" - "Renouveau"?

Réconciliation

Que veut dire "réconciliation", "renouveau"? Pour comprendre pleinement le sens de ce mot, il nous faut retourner aux origines et à l'essence de la vie chrétienne. Saint Paul écrivant aux Ephésiens, nous offre une formule que nous devons prendre comme base de notre renouveau.

Ecoutons les paroles de saint Paul: "Je vous dis donc et vous adjure dans le Seigneur de ne plus vous conduire comme le font les païens... Ils sont devenus étrangers à la vie de Dieu à cause de l'ignorance qu'a entrainée chez eux l'endurcissement du coeur... Mais vous, ce n'est pas ainsi que vous avez appris le Christ... à savoir qu'il vous faut abandonner votre premier genre de vie et dépouiller le vieil homme,... pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtir l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité. (Eph. 4, 17-24)

les paroles de saint Paul, se réconcilier veut dire:

- permettre aux diverses pièces du mystère de ma vie de s'unir graduellement, apportant l'ordre, l'intégrité et la sainteté dans ma vie;

- accepter de regarder le passé, non pas avec des sentiments de remords, de culpabilité ou de colère, mais au contraire, rempli d'émerveillement et de remerciement pour les oeuvres formidables que le Seigneur a accomplies en moi;

- regarder avec des yeux neufs mon monde, les gens qui m'entourent, ceux avec lesquels je dois vivre et travailler;

- prendre des risques de me rendre là où j'appartiens dans le déroulement des évènements humains: trouver ma place et comprendre comment je dois l'occuper: voilà la question;

- ressentir l'appel intérieur qui me révèle que j'ai été créé pour beaucoup plus et essayer d'atteindre cet idéal.

L'Année Sainte:

"Il est nécessaire de mettre en évidence, écrit le Pape Paul VI, la conception essentielle de l'Année Sainte qui est le renouvellement intérieur de l'homme: de l'homme qui pense et qui, dans son effort de penser, a perdu la certitude de la Vérité; de l'homme qui travaille et qui, dans son travail, a ressenti qu'il était tellement tourné vers l'extérieur qu'il ne possédait plus suffisamment sa propre vie intérieure; de l'homme qui jouit et se divertit en utilisant tellement les moyens qui excitent chez lui une expérience de plaisir qu'il en ressent bien vite l'ennui et la désillusion. Il faut refaire l'homme du dedans.

Sainteté:

Une réflexion dans le sens mentionné plus haut devrait vous conduire à une meilleure compréhension de la sainteté que le Christ exige de tous les chrétiens, de tous ses disciples. Cette sainteté couvre toutes les activités de vos vies. C'est tellement consolant de se sentir près du Seigneur et de l'entendre nous dire, surtout en ces temps de confusion, "Aie confiance, n'aie pas peur, c'est moi." "Je suis la Voie, la Vérité et la Vie."

Faisons de vrais et sincères efforts durant le carême pour trouver le Seigneur et enligner sa vie sur sa doctrine. Ce n'est pas facile, mais l'essai en vaut la peine pour trouver la paix. St-Ambroise écrivait: "Commence donc par toi l'oeuvre de paix, afin que, une fois devenu l'homme de paix, tu portes la paix aux autres."

Que Pâques 1975 soit un événement de paix dans votre vie. Je vous bénis dans le Christ Jésus.

Franco-Bonnyville

Gilbert Proulx
Bonnyville Tel.: 826-3859

Le Dr Hugh Horner de passage à Bonnyville


Dr H. Horner et M. Don Hansen

M. Ernest Isley, président de la Chambre de Commerce, et Dr H. Horner

Le Dr Hugh Horner était récemment de passage à Bonnyville. A l'occasion d'un "vin et fromages", courtoisie de la Chambre de Commerce, plusieurs mémoires ont été présentés au distingué visiteur. Ces mémoires avaient été préparés par divers comités de la Chambre de Commerce, des représentants de la ville et de la municipalité de Bonnyville, ainsi que par la Société agricole.

Le maire, M. William Slawuta et le conseiller Guérin Ouellet ont expliqué les problèmes financiers de la ville. M. Marcel Vincent, pour sa part, a exposé les problèmes financiers de la municipalité.

Le maire a posé des questions au ministre de l'agriculture concernant les octrois disponibles pour divers projets capitaux, tels que les égoûts, la construction de routes, etc. M. Marcel Vincent a également exposé des problèmes semblables, envisagés par la municipalité.

M. Paul Molgat, du comité agricole de la Chambre de Commerce, a demandé dans son mémoire quelle était la raison pour le haut taux d'intérêt que l'association vétérinaire doit envisager dans le remboursement de son prêt pour la clinique. Il a également mis en question le terme de dix années de l'emprunt, alors que d'autres cliniques ont quinze années.

La Société agricole, pour sa part, a exprimé son désir de faire un autre emprunt afin de compléter l'agriplex. On a souligné au Dr Horner les problèmes auxquels on a dû faire face depuis les débuts de la construction, en particulier l'inflation et l'augmentation du coût des matériaux nécessaires.

Après la présentation des mémoires et le souper, le Dr Horner s'est rendu au gymnase de l'école élémentaire Notre-Dame, pour adresser la parole à une foule d'électeurs. Cette rencontre au gymnase marquait le début de la campagne électorale de M. Don Hansen, candidat conservateur pour la circonscription de Bonnyville, à la prochaine élection provinciale.

Au hockey

LES DIX MEILLEURS COMPTEURS

	Buts	Assistances	Points
1. W. Ogrodiuk (L. Chrysler)	36	19	55
2. Tony Dechaine (Cavaliers)	25	17	42
3. Ray Prevost (Tercier)	25	14	39
4. Sid Smith (L. Chrysler)	21	18	39
5. Joe Dechaine (B & R Transport)	19	18	37
6. J.-C. Lajoie (Cavaliers)	18	11	29
7. John Worthiw (B. Gas)	18	11	29
8. Jim Dechaine (Cavaliers)	10	16	26
9. Laurier Dechaine (B.R. Transport)	14	11	25
10. Laurier Hamel (B. Gas)	12	13	25

GARDIENS DE BUTS

C. Proznick - Cavaliers - 3.72
R. Berniski - Tercier - 4.77

Souper de développement et paix

C'est dimanche prochain, le 9 mars, à 6h. p.m. qu'aura lieu, au gymnase de l'école élémentaire le souper de Développement et Paix.

Tout le monde est évidemment bienvenu, et on vous prie de venir en grand nombre afin de faire un succès de cette rencontre.

Une somme minime sera chargée à la porte.

Horaire CBXFT

Semaine du
8 au 14 mars

samedi

09:00 Connexion
10:00 Pépinot
10:30 Pierre Popotame
11:00 Poly à Venise
11:30 Lassie
12:00 Les héros du samedi
13:00 Femme d'aujourd'hui
14:00 Psst Psst
14:30 Ciné Jeunesse
16:00 Bagatelle
17:00 L'oeil apprivoisé
17:30 Téléjournal et sports
18:00 Soirée du hockey
20:30 Les nouvelles aventures de Vidocq
21:30 Sporthèque
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Cinéma

dimanche

09:00 Roquet Belles Oreilles
09:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 Festival de jazz de Montreux
12:00 Magazine de la semaine verte
13:00 D'hier à demain
14:00 Cinéma
15:30 L'heure des quilles
16:30 Le français d'aujourd'hui
17:00 Cinq D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal et sports
19:00 La petite patrie
19:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
23:00 Ciné-club

lundi

09:30 Les Oraliens
09:45 En Mouvement
10:00 Les Chiboukis
10:15 Du Soleil à cinq cents
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Minos Cinq
12:00 Cher Oncle Bill
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujour'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egregores
17:00 Daktari
18:00 Actualités 24
19:00 Forum
19:30 Les Pierrafeu
20:00 Les Forges du St-Maurice
20:30 Mont-Joye
21:00 Le Travail à la Chaîne
21:30 Brigade spéciale
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Civilisations

mardi

09:30 Les Oraliens
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Tuktu
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Les demoiselles d'Avignon
12:00 Le Prince Saphir
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 Prince Noir
18:30 Actualités 24
19:30 La p'tite semaine
20:00 Sprint
20:30 Vedette en direct
21:00 Rue des Pignons
21:30 Le 60
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

mercredi

09:30 Les oraliens
09:45 En Mouvement
10:00 You You
10:15 Les contes de la rive
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Légende des bas de cuir
12:00 D'Iberville
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme D'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Picotine
17:00 Le monde de Disney
18:00 Soirée du hockey
20:30 Téléjournal
21:30 Le comportement animal
22:00 Consommateurs avertis
22:30 Actualités 24
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

jeudi

09:30 Les oraliens
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Fablio le magicien
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Le monde en liberté
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grugeot et Delicat
17:00 Tarzan
18:00 Pinocchio
18:30 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Destination monde
22:00 La flèche du temps
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Les évasions célèbres

vendredi

09:30 Les oraliens
09:45 En mouvement
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Clak
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Les animaux chez-eux
12:00 Mini-Fée
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Misha la boule
17:00 Pour tous
18:30 Actualités 24
19:30 Marcus Welby
20:30 Avec le temps
21:00 Hors série
22:00 Dossiers
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La porteuse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerites
10:00: La Semaine verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du temps
12:00: Topino

Les films à CBXFT

SAMEDI

23h00 CINÉMA
La Saignée. Drame policier réalisé par Claude Mulot, avec Bruno Pradal, Charles Southwood et Gabriele Tinti. Témoin inopiné d'un meurtre commis par un chef de la mafia, un homme s'enfuit de New York et se réfugie dans son village natal en France. Il y est rejoint par un tueur à gages et un officier de police américain. Entre-temps, il a renoué avec son ancienne maîtresse, maintenant mariée à un jeune industriel. Celui-ci décide de se venger de son rival en lui administrant une bonne correction avec l'aide de quelques amis (Fr.-it. 71).

DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB
Quatre nuits d'un rêveur. Drame psychologique écrit et réalisé par Robert Bresson, d'après la nouvelle « Nuits blanches » de Dostoievsky, avec Isabelle Weingarten, Guillaume des Forêts et Jean-Maurice Monnoyer. Un peintre, musardant un soir sur un pont de la Seine, empêche une jeune fille de se suicider. Il revoit celle-ci le lendemain et elle lui raconte son histoire. Amoureuse d'un étudiant qui logeait chez sa mère, elle s'est donnée à lui. Le jeune homme est parti en Amérique en lui donnant rendez-vous sur ce pont à son retour. Elle sait qu'il est revenu en France et pourtant il ne lui a pas donné signe de vie (Fr.-it. 71).

LUNDI

14h30 CINÉMA
Auto-portrait mou de Salvador Dali. Film réalisé par Jean-Christophe Averty, avec Salvador Dali, Donyale Luno et Tony Rina. Voix de Jean Topart. Dali, le délirant homme-orchestre en perpétuel « happening » (Fr. 69).

MARDI

14h30 CINÉMA
Les Léopards de Churchill. Drame de guerre réalisé par Maurizio Pradeaux, avec Richard Harrison, Pilar Velasquez et Giacomo Rossi Stuart. En 1944, un commando britannique est parachuté en France occupée pour faire sauter un barrage sur la Meuse. Un agent s'est déjà infiltré dans l'armée allemande où il a pris la place d'un officier dont il est le parfait sosie (It.-esp. 70).

24h00 UN TROISIÈME TESTAMENT
« Kierkegaard ». Documentaire biographique réalisé par Dick Nielsen et Pat Ferns. Portrait idéologique du théologien et philosophe danois Soren Kierkegaard (1813-1855). Commentateur: Malcolm Muggeridge.

MERCREDI

14h30 CINÉMA
Ringo, cherche une place pour mourir. Western réalisé par Anthony Ascot, avec Jeffrey Hunter, Pascale Petit et Gianni Pallavicino. En se défendant contre des bandits, le propriétaire d'une mine est écrasé par les débris d'une explosion. Sa femme se rend au village voisin pour chercher du secours et recrute quelques hommes, appâtés par la cupidité plus que par l'esprit d'entraide (It. 68).

24h00 CINÉMA
Police sur la ville. Drame policier réalisé par Donald Siegel, avec Richard Widmark, Henry Fonda et Harry Guardino. Deux détectives de la police de New York se laissent distraire par un suspect qu'ils étaient venus arrêter et se font enlever leurs armes (USA 68).

JEUDI

14h30 CINÉMA
Dynamite en soie verte. Drame policier réalisé par Harald Reinl, avec George Nader, Silvia Solar et Carl Möhner. Sous l'identité d'un escroc spécialisé en électronique, un agent du F.B.I. s'introduit dans un gang dont le quartier général est un cabaret. Son but est d'en démasquer le chef (Germ.-it. 67).

VENDREDI

14h30 CINÉMA
Le ciel est bleu. Drame sentimental écrit et réalisé par Serge Leroy, avec Frédéric de Pasquale, Alexandra Stewart et Harry Brogan. Un photographe spécialisé dans les reportages sportifs se rend à Dublin à l'occasion d'un match de football entre les équipes de France et d'Irlande. Il y retrouve une jeune Américaine dont il s'était épris six ans auparavant alors qu'il « couvrait » la guerre au Vietnam (Fr. 71).

17h00 POUR TOUS
Pic et Pic et Colégram. Comédie dramatique écrite et réalisée par Rachel Weinberg, avec Laurence Kleiman, Ivan Erimitchoï et Monique Chaumette. Pendant l'occupation, une petite fille de race juive est confiée par ses parents à un couple de montagnards. Ceux-ci hébergent aussi un jeune garçon qui fait office de berger. Les enfants se lient d'amitié et cela aide la petite à supporter une vie rude (Fr. 70).

24h00 CINÉMA ●
Falstaff. Drame historique réalisé et interprété par Orson Welles, avec Keith Baxter, John Gielgud et Normand Rodway. Sir John Falstaff partage les fredaines du jeune prince Hal, fils du roi Henri IV d'Angleterre. Lorsque le comte Henry Percy conteste la légitimité de la couronne et entraîne une partie de la noblesse dans la révolte, Hal rejoint son père au combat et Falstaff lui-même réunit une petite troupe. La victoire remportée, Falstaff n'hésite pas à s'attribuer faussement quelques exploits (Hisp.-suisse 66).



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

OTTAWA, le 8 AVRIL 1975 (1ère PARTIE)

PROJET DE RÈGLEMENT ET ÉNONCÉS DE POLITIQUE RELATIFS À LA TÉLEVISION PAR CABLE ET PROJET DE POLITIQUE CONCERNANT LE SERVICE DE TÉLÉVISION À PÉAGE

Tel qu'indiqué dans l'avis public relatif à la télévision par câble, publié aujourd'hui, le Conseil rend publics les documents suivants:

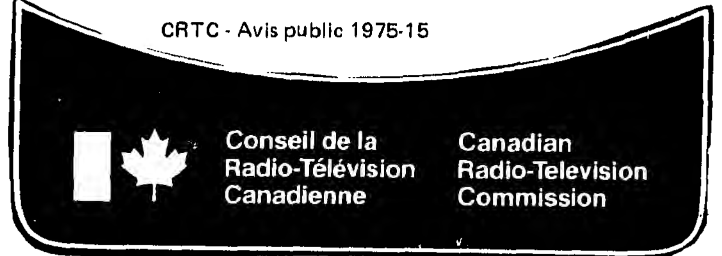
1. Projet de règlement relatif aux entreprises de réception et de radiodiffusion.
2. Enoncé de politique relatif au canal communautaire.
3. Enoncé de politique relatif à la distribution de services radiophoniques.
4. Enoncé de politique relatif aux services par convertisseur de fréquence.
5. Enoncé de politique relatif au canal d'émissions supplémentaires.
6. Projet de politique relatif au service de télévision à péage.

Ces documents seront étudiés lors de l'audience publique qui s'ouvrira à Ottawa, le 8 avril 1975.

Le public, les titulaires de licence de radiodiffusion de télévision par câble, les radiodiffuseurs, les représentants des autres industries concernées ainsi que toutes les personnes intéressées sont invités à faire des commentaires au sujet de ces documents. Les commentaires devront parvenir par lettre recommandée ou livraison personnelle au Directeur général, Gestion des politiques de licences, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100 rue Metcalfe, Ottawa, avant le 19 mars 1975.

On peut se procurer des exemplaires des documents sus-mentionnés à la Salle d'Examen du CRTC (613 995-6957).

Guy Lefebvre,
Directeur général
Gestion des politiques de licences



Franco - Saint-Paul

Correspondant: Pierre Fagnan


A l'oeuvre dans le studio de télévision

La télévision communautaire pour bientôt

La Télévision communautaire à St-Paul va être diffusée sur les ondes (canal 7) prochainement. Divers problèmes ont causé un retard imprévu. La date tentative pour l'ouverture du canal est le 6 mars. Bonne chance! On vous écoute.

Semaine d'éducation multiculturelle

La semaine d'éducation 1975 débutera à St-Paul le 3 mars pour se terminer le 7 mars. Les activités seront des plus variées dans toutes les écoles ainsi qu'à l'arène.

Le thème pour la semaine sera principalement le multiculturalisme, et différents groupes ethniques seront présentés chaque jour. Tout est prévu pour mettre l'accent sur l'aspect multiculturel de notre héritage.

Lundi, le 3 mars, des chants et des danses de culture indiennes nous seront présentés aux écoles suivantes: 10h.30 a.m.: Centre culturel; 11h.15: école Racette; 1h.15: école Glen Avon; 2h.30: école élémentaire.

Mardi le 4 mars est proclamé Journée française. Un groupe de 40 danseurs folkloriques donneront un spectacle dans chacune des écoles: 10h.15 a.m.: Racette; 11h.15: Centre culturel; 1h.15 p.m.: Glen Avon et 2h.30: école élémentaire.

Les *Bokovina Dancers* seront aussi au programme le 4 mars: école élémentaire à 10h.15 a.m.; école Racette à 11h.15 a.m. et école Glen Avon à 1h.15 p.m.

La journée de jeudi sera consacrée à reconnaître les autres cultures dans la région de St-Paul.

Vendredi, le 7 mars, , sera nommé "Journée canadienne". Le but sera d'honorer le drapeau canadien dans toutes les écoles. De plus, un groupe présentera des danses carrées aux écoles suivantes: 10h.45 a.m. Centre culturel; 11h.15: école Racette; 1h.15 p.m.: Glen Avon et 2h.30: école élémentaire.

Vendredi soir, c'est le grand spectacle à l'école régionale où tous les groupes présenteront des chants et des danses ethniques en collaboration avec *"The Edmonton Folk Arts Council"*.

Le public est cordialement invité à assister aux divers programmes durant la semaine, et surtout au spectacle de vendredi soir.

Poste de radio à St-Paul

La compagnie Charest Communications Ltd à laquelle on a accordé un permis pour opérer un poste de radio AM à St-Paul vient d'être avertie qu'elle ne pourra pas se servir des lettres patentes CHEZ. C'est ce qu'a rapporté dernièrement M. Robert Drouin, représentant du poste, à la Chambre de Commerce de St-Paul. Le C.R.T.C. a fait remarquer que ces lettres sont trop semblables à celles du poste CHED d'Edmonton.

Le poste de St-Paul se servira, à la place des lettres CIOK, 1310 sur le cadran. La compagnie opère aussi les postes CJOK à Fort McMurray et CFOK à Barrehead-Westlock.

L'équipement nécessaire pour l'opération du poste a été commandé depuis quelque temps et les dernières nouvelles indiquent que la radi· ·'fusion sera en marche au mo... ..ût prochain.

Louer sa maison et filer vers le soleil: un rêve réalisable

A l'exemple de plusieurs canadiens, Jean Tremblay, aussitôt sa retraite prise, décide d'aller passer ses longs hivers dans les pays chauds; il en a assez du froid.

La première année, il part pour le sud, heureux d'avoir pu louer sa maison meublée à un professeur et sa femme. Le montant du loyer défraie le coût du voyage et leur fournit même un peu d'argent de poche.

Avant de louer sa maison, Jean a repeint la cuisine, non seulement par fierté, mais aussi sur les conseils d'un ami qui est agent immobilier. "Quand les femmes aiment la cuisine, la maison est louée," lui avait-il dit.

Il savait que le loyer reçu serait considéré comme un revenu, mais il croyait également pouvoir déduire certaines dépenses au moment de remplir sa déclaration d'impôt, s'étant déjà informé auprès du bureau de district d'impôt local où on lui avait alors confirmé cette possibilité.

A ce bureau, on lui a dit qu'il pourrait déduire de son revenu le coût de la peinture, mais pas celui de la main-d'oeuvre, puisqu'il avait fait le travail lui-même; qu'il pourrait aussi déduire une partie (établie au pro-rata) des impôts fonciers et des assurances pour la période de location de la maison. Son hypothèque était payée, il ne pouvait donc pas déduire d'intérêt hypothécaire établi au prorata. Il s'informa donc de la déduction pour amortissement auprès des gens de l'impôt. "Certaines gens parlent de déduction de la dépréciation, de quoi s'agit-il? " On lui répondit qu'il pouvait profiter de cet avantage mais qu'il était peut-être préférable pour lui, financièrement, de considérer sa maison comme résidence principale et de laisser tomber la déduction pour amortissement, à moins qu'il soit certain de vouloir louer ses biens dans le futur. De cette façon, lui dit-on, vous pourrez louer votre maison pendant un maximum de quatre ans, réclamer toutes les dépenses réelles, et si, à ce moment, vous décidez de la vendre, vous n'aurez pas à payer d'impôt sur les gains en capital parce que vous l'aurez désignée comme votre résidence principale, et alors le montant égal à la différence entre le prix que vous l'avez payée et celui auquel vous la vendrez sera exonéré d'impôt. Si vous louez la maison pendant plus de quatre ans, vos avantages fiscaux seront réduits en proportion quand vous la vendrez.

Très bien, se dit Jean. Il suivit leurs conseils et remplit une formule indiquant qu'il considérait la maison comme sa résidence principale. Il tint compte également de leur mise en garde: si, par hasard, il demeurait trop longtemps à l'étranger, il pouvait être considéré comme un non-résident et, de ce fait, perdre les avantages fiscaux réservés à une résidence principale, pour toutes les années où il serait considéré comme n'ayant pas été un résident du Canada.

En voyage pour la seconde fois

Jean passa l'été à la maison et s'aperçut alors que le toit coulait. Comme il voulait repartir à l'hiver et louer sa maison de nouveau, il décida de faire les réparations au plus tôt, afin d'éviter d'autres dégâts et donner ainsi satisfaction à son locataire. Le bureau de district lui apprend alors qu'il peut déduire le coût des réparation établi au pro-rata, parce qu'il a un locataire pendant les cinq prochains mois.

Location de la maison pour un an

L'été suivant, Jean décide de réaliser le rêve de sa vie: prendre une année pour faire lentement le tour du monde. Il fait les arrangements nécessaires, loue sa maison pour l'année, plie bagages, achète une robe neuve à sa femme et les voilà partis.

Les locataires n'étaient pas très soigneux. Ils renversèrent de l'encre sur le tapis, brisèrent une fenêtre, cassèrent le miroir de la salle de bain, enfoncèrent un des murs du garage et laissèrent les lieux dans un état lamentable. Il en coûta $3,000 à Jean pour tout réparer, soit $200 de plus que le montant qu'il a reçu en loyer.

Jean se demandait s'il devait déclarer le montant du loyer dans un cas pareil.

Le bureau de district d'impôt local, avec lequel il communiqua, répondit affirmativement. Par contre on lui apprit qu'il pouvait réclamer les $3,000 de réparations.

Peu de temps après, Jean vendit sa maison avec un joli profit exempt d'impôt. "Assez des longs hivers et des locataires! Allons vivre au soleil! "

La morale de cette histoire est la suivante: toujours essayer de trouver de bons locataires, et dans les cas de doute face aux questions d'impôt, consulter le bureau de district d'impôt local.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Construction of Access Road, Building Pad, Fencing and Related Work to Non-Directional Beacon Site at Ft. St. John, B.C.", seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m., le 21 mars, 1975.

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministre des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, Edifice Fédéral, 9820 - 107e rue Edmonton, Alberta moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Alberta; Ft.St. John, Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et le Centre de Construction Industrielle Ltd., Burnaby, C.B.

D.J. Dewar,
Western Regional Administrator.

"EN TANT QUE FEMMES..."

La femme et le droit canadien

Notes d'un discours prononcé par l'Honorable JEANNE SAUVÉ (Suite)

La discrimination sexuelle est maintenant illégale à la Fonction Publique. Afin de s'assurer que cette politique ne demeure pas dans les limbes de la théorie, le gouvernement a institué un mécanisme de contrôle, un organisme appelé l'Office de la promotion de la Femme. Il existe également une direction de l'anti-discrimination qui est chargée d'enquêter sur les cas de discrimination.

Un troisième groupe oeuvre également dans ce domaine: Il s'agit du conseil consultatif de la situation de la femme, qui joue le rôle d'antenne servant à capter les aspirations et les désirs exprimés par les femmes. Sa fonction est d'étudier les besoins, de recevoir des communications et de conseiller les actions qui s'imposent.

Le conseil a fait plusieurs recommandations utiles à l'effet de modifier des lois. On s'attend à ce que bien des lois soient changées.

Le code criminel du Canada, par exemple, traduit une conception tout à fait dépassée du mariage. On a l'impression qu'il s'agit d'une entreprise administrative ou militaire. Que deviendrait le foyer sans un commandant? Le code est formel: seul a droit à ce poste celui qui porte la culotte: on voit bien qu'il est dépassé par la mode...

Ici aussi, heureusement, il y aura des changements. Lorsque le code aura été modifié, on pourra y lire: Une "personne mariée" doit subvenir aux besoins de son "conjoint". Les spécialistes du langage juridique m'assurent que cela confirme que la femme peut être le chef de la famille, le soutien. Elle est donc libérée de l'inévitable dépendance légale. L'homme est soulagé de l'obligatoire fardeau alimentaire. La dignité que confère la responsabilité redescend sur les deux sexes.

Nous avons également réussi à assouplir la loi sur l'assurance-chomâge au sujet des prestations de maternité. Les modifications à la loi permettront à la femme de répartir ses quinze semaines de congé comme elle le désire, toutes avant ou toutes après, par exemple.

Voilà pour la femme qui travaille, mais qu'en est-il de celles qui ont choisi d'oeuvrer hors du marché du travail?

Celui ou celle qui se charge des fonctions domestiques, de créer un milieu favorable au développement d'êtres humains, occupe un poste très exigeant et d'une importance vitale pour la société. Il a été recommandé qu'il soit tenu compte de sa contribution en permettant aux personnes qui assument les fonctions de la maison de contribuer au régime de pensions du Canada.

Excellente idée, mais d'application problématique pour le moins, comment qualifier ce travail, comment évaluer chaque tâche? Comment établir la distinction entre les aspects familiaux et personnels et le travail domestique proprement dit.

Autre problème, qui versera la contribution? Si c'est le mari, et ce sera le cas si la femme n'a aucun revenu, voilà nos notions du mariage complètement transformées, la femme devenant implicitement l'employée de l'homme. Ce nouveau concept aura des répercussions individuelles et sociales très profondes.

Le problème sera complexe et l'atteinte de la justice par la modification du régime de pensions du Canada ne se fera qu'au prix d'une sérieuse analyse. J'espère que l'étude que fait actuellement Statistique Canada sur le rôle économique de la femme nous orientera dans la recherche d'une solution. L'adoption d'une telle mesure, appelée à être populaire, ne sera pas chose facile.

Nous prévoyons également modifier le statut de la femme qui émigre au Canada. En tant qu'avocats, vous êtes sûrement au courant de la situation, mais de nombreux profanes à qui j'ai exposé les faits ont été scandalisés. En vertu des dispositions actuelles de la loi sur l'immigration, la femme dont le mari doit être déporté doit elle aussi quitter le pays. Je suis sûre qu'il y a des femmes qui voudront suivre leur mari, mais s'il ne s'en trouvait qu'une qui y soit forcée, le principe serait le même. La femme n'est pas traitée en tant que personne, mais en tant que bien inséparable de l'homme. Peu importe qu'elle n'ait rien à voir avec les raisons qui ont causé la déportation de son mari, peu importe qu'elle soit au pays depuis assez longtemps pour être citoyenne du Canada. Peu importe que son mariage soit compromis. Il faut qu'elle parte.

(A suivre)

Deux Canadiennes honorées durant l'Année Internationale de la Femme

Le Secrétaire d'Etat, l'Honorable Hugh Faulkner, annonçait à Vancouver, cette semaine, qu'une subvention de $25,000 était accordée à deux canadiennes, la chorégraphe Anna Wyman et Ann Mortifee, chansonnier-compositeur pour une nouvelle oeuvre commandée par la Galerie d'Art de Vancouver. L'oeuvre, basée sur des vers de la poétesse canadienne Emily Carr, sera créé à Vancouver en juillet 1975 et fera partie des célébrations canadiennes à l'occasion de l'Année internationale de la femme.

Ann Mortifee est l'interprète bien connue à travers le pays pour les chansons crées lors de la production du Ballet royal de Winnipeg "The Ecstasy of Rita Joe".

Pour sa part, Anna Wyman est un chorégraphe canadien réputé dans le domaine de la danse moderne et elle est présentement, avec sa troupe en tournée d'un océan à l'autre sous les auspices de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

INGÉNIEURS CIVILS, INGÉNIEURS ET AGENTS DE LA SIGNALISATION RÉGIONAUX

Le Comité des transports par chemin de fer est à la recherche d'ingénieurs et d'agents d'expérience pour divers bureaux, dont ceux de Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Calgary. Ces postes permettent de poursuivre une carrière professionnelle et d'y progresser; ils offrent par ailleurs des avantages sociaux intéressants. Ces concours pourront servir à combler d'autres vacances actuelles ou futures.

INGÉNIEURS CIVILS REGIONAUX

Concours: 75-STP-12-05-2(69)

Traitement jusqu'à $21,218

FONCTIONS: Inspecter et contrôler la construction et l'entretien des voies ferrées, des ponts, des voies superposées, des pipelines et d'autres ouvrages situés sur l'emprise des chemins de fer ou à proximité de celle-ci.

COMPÉTENCE REQUISE: Baccalauréat en génie ou aptitudes requises pour être admissible au titre d'ingénieur professionnel au Canada. L'on acceptera la candidature de personnes ayant de l'expérience, à un niveau de responsabilité, dans le domaine de la construction ou de l'entretien des routes, du calcul des ouvrages, du génie de la circulation ou dans d'autres domaines connexes.

INGÉNIEURS DE LA SIGNALISATION RÉGIONAUX

Traitement jusqu'à 21,218

Concours: 75-STP-12-20-2(69)

AGENTS DE LA SIGNALISATION RÉGIONAUX

Concours: 75-STP-12-60-3(69)

Traitement jusqu'à $19,198

FONCTIONS: Inspecter et contrôler la conformité aux conditions de fonctionnement et d'entretien des dispositifs de protection des passages à niveau, des signaux de contrôle de la circulation ferroviaire de d'autres dispositifs de signalisation connexes.

COMPÉTENCE REQUISE:

Pour les postes d'ingénieurs, baccalauréat en génie électrique ou électronique ou aptitudes requises pour être admissible au titre d'ingénieur professionnel au Canada. Pour les postes d'agents, diplôme d'études secondaires ou équivalent. Pour les postes de la signalisation, l'on retiendra la candidature des personnes qui ont de l'expérience, à un échelon de responsabilité dans le domaine de la conception, de l'installation ou de l'entretien des moyens de signalisation des chemins de fer, des réseaux de transport rapide, des dispositifs de contrôle de la circulation ou dans d'autres domaines connexes.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes. Pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cour pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Envoyez une formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre un curriculum vitae à la demande) et retournez à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7.

Prière de rappeler les numéros de concours adéquats sur toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de cet concours.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"BUILDING REPAIRS, CANADIAN GOVERNMENT ELEVATOR, CALGARY, ALBERTA"

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $50.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL du CANADA par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e ave. S.E. Calgary, Alberta; 701 Financial Building, Regina; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan; 269 rue principale, Winnipeg, Manitoba; et 1444 rue Alberni, Vancouver, C.B. et peuvent être consultés aux offices de l'Association de Construction à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; ainsi qu'à la Winnipeg Builders Exchange, et à la Amalgamated Construction Association, Vancouver, C.B.

Date limite: le 21 mars, 1975

Dépôt: $50.00

Directeur du projet: M. B. Schultz
D.P.W. Edmonton, Alberta
Tél: (403) 425-7523

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

ENDROIT DU DEPOT

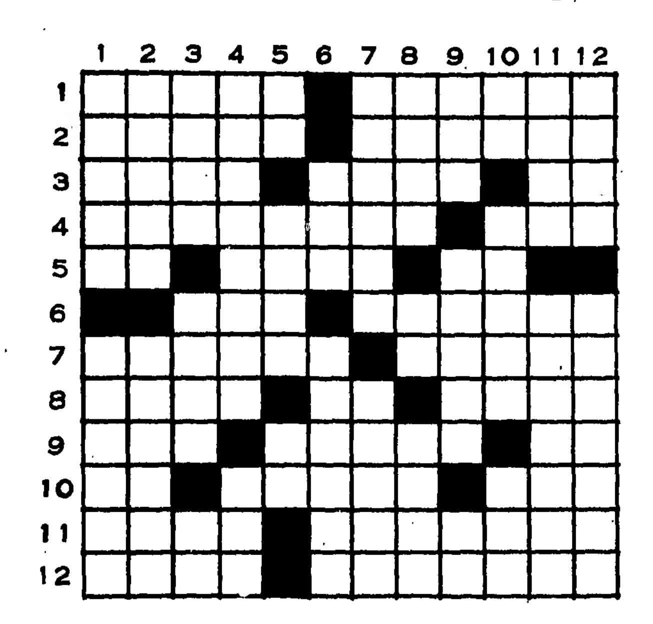
Les sous-contracteurs pour "Steel trades" soumettront leur application au Alberta Bid Depository situé à l'Association de Construction de Calgary, 2540 - 5e ave. N.W. Calgary, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que 48 heures avant la fermeture de la soumission principale.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec Standard du Canadian Depository Principles and Procedures, pour les projets du gouvernement fédéral, comme précisé dans la seconde édition d'avril, 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest

Mots croisés



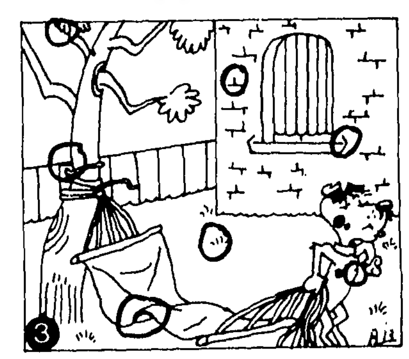
HORIZONTALEMENT

1—Intervalle — Personne qui émet une traite.
2—Perroquets — Appuie.
3—... von Bismark — Néglige — Conj.
4—Région du Québec — Point d'union.
5—Prép. — Existez — Phot.
6—Eté agréable — Couvres d'une couche d'étain.
7—Qui a les reflets de l'opale — Chose qu'on doit considérer comme nulle.
8—Hurle — En matière de — Paradis.
9—D'un brun roux — Bien ouvert — Radon.
10—Argent — Sans vitesse — Fait.
11—Obscurité — Dépouille.
12—Télévision — Rassemblée.

VERTICALEMENT

1—Louange — Huitième de cercle.
2—Appréclas, estimas — Cap. de la Tchécoslovaquie.
3—Habiletés — Aliment fait de farine — Tr. pers.
4—Peintre canadien, né à Montréal en 1923 — Saison.
5—Saint (inv.) — Douille — Conj.
6—Entreprend — Etat américain.
7—Baigne Londres — Cap. de l'Orégon.
8—Notion — Adj. poss. — Mit en terre.
9—Eructation — Couverte de pavés — Coutumes.
10—En les — ... Ben Bella — Années.
11—Amincir — Fermeté, détermination.
12—Filet — Musulman orthodoxe.

SOLUTION
DE LA SEMAINE DERNIERE

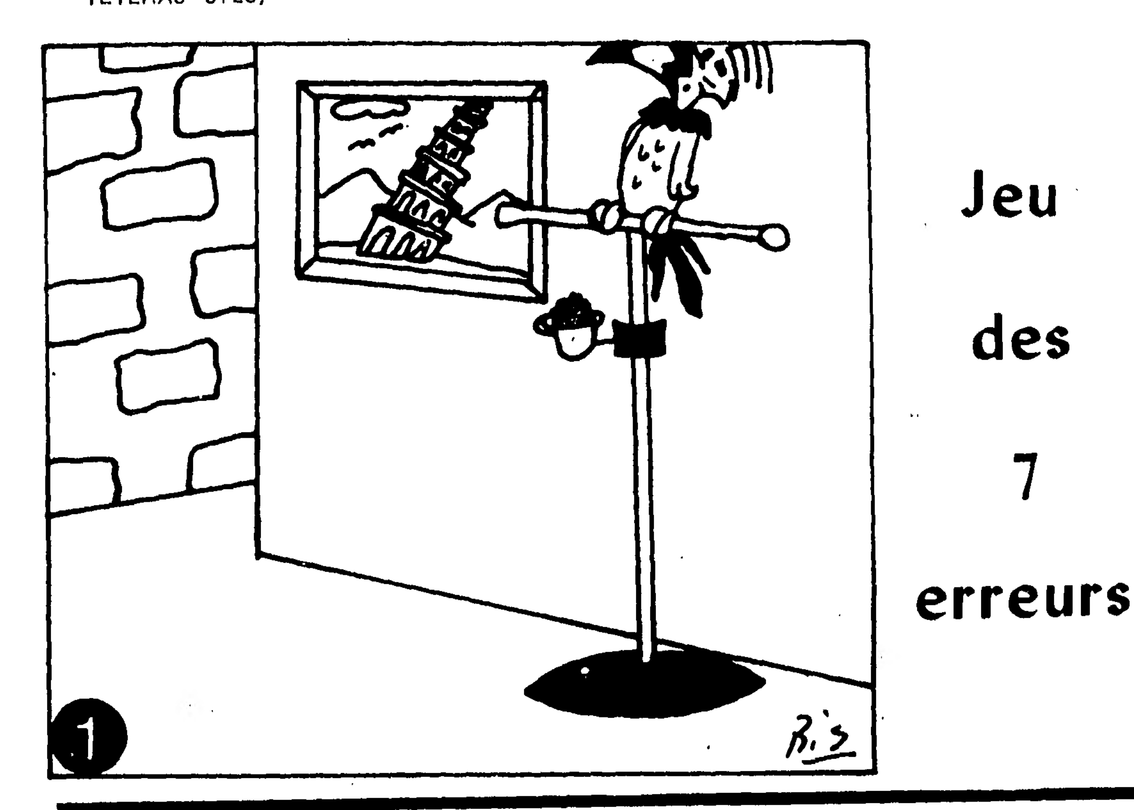




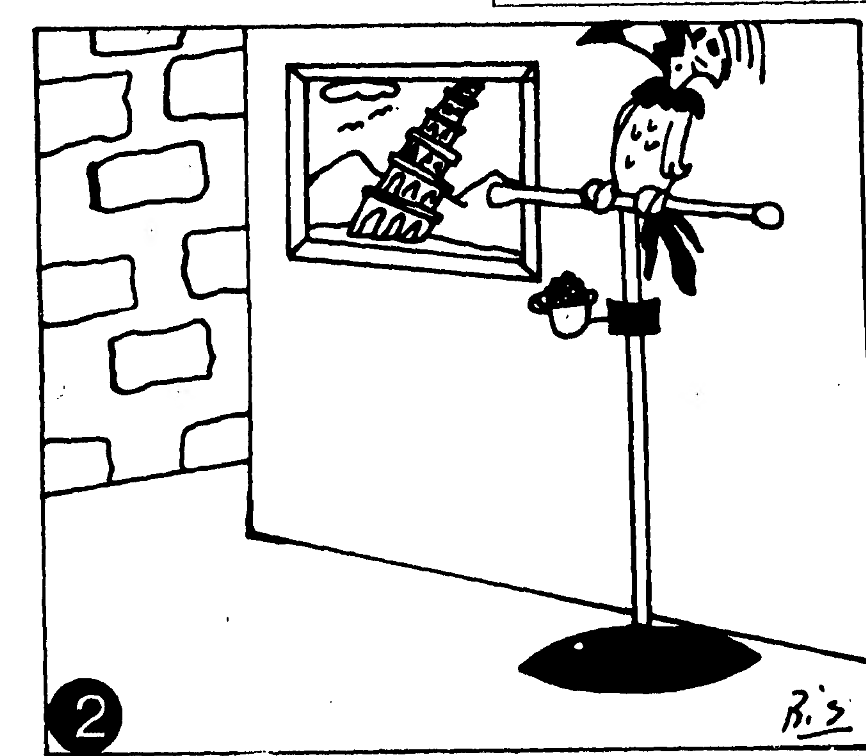
Solution de la semaine dernière

HORIZONTALEMENT: 1.RIAS - BALANCE; 2. ARMA - AVARIAT; 3. LIAGES - GARE; 4. ASSURERA - TER; 5. SE - SANA - SN; 6. BEANT - TOT - SE; 7. LU - ARC - NEPAL; 8. ER - YALE - LO; 9. RAS - CETOINES; 10. ISEE - URETRE; 11. OINDRAI - RARE; 12. TETERAS - STES;

VERTICALEMENT: 1. RALA - BLERIOT; 2. IRIS - EURASIE; 3. AMASSA - SENT; 4. SAGUENAY - EDE; 5. ER - TRAC - RR; 6. BASES - CLE - AA; 7. AV - RAT - ETUIS; 8. LA - ANON - OR; 9. ARG - ATELIERS; 10. NIAT - PONTRAT; 11. CARESSA - ERRE; 12. ETERNEL - SEES.



Jeu des 7 erreurs



Cartes d'affaires

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

-XVI-

CHAPITRE III

La formation de la communauté (1877-1905)

Identité du groupe



Sur cette photo de la Chambre de Commerce d'Edmonton, prise en 1890, on reconnaît, assis à gauche, M. J.H. Picard.

La période s'étendant de 1877 à 1905 a vu la formation et la croissance d'une communauté canadienne-française dans le hameau qui est devenu par la suite le village d'Edmonton. C'est aussi durant cette période que la communauté a pris conscience de son identité distincte par rapport au reste de la population. Avant 1885, la majorité de la population de la colonie d'Edmonton était encore d'origine ethnique française et point n'était besoin de s'inquiéter du maintien de son identité française ou de sa langue. Néanmoins, comme on l'a vu, les difficultés qu'on a éprouvées à attirer des colons canadiens-français en grand nombre, avant 1890, et d'autre part l'affluence incessante de colons d'autres nationalités durant les années 90, eurent tôt fait de réduire de façon alarmante la proportion des francophones, face à la population totale. Avec cette tournure des événements, il devint de plus en plus pressant, après 1890, de trouver des moyens efficaces pour préserver l'identité française.

Les francophones d'Edmonton, évidemment, avaient toujours été conscients, jusqu'à un certain point, de la différence de leur identité. Cela était dû, en grande partie, à l'inspiration du clergé francophone catholique qui, de tout temps, avait fait une "cause célèbre" de la promotion d'un identité des francophones, différente de celle des anglophones. De fait, en se donnant la mission d'organiser la colonisation, le clergé francophone n'avait qu'une conception et qu'un but: développer cet idéal en établissant une mentalité qui différât le moins possible de celle de la province de Québec (1). La création de la paroisse canadienne-française de St-Joachim à Edmonton même exprime fort bien cette attitude. Aussi, le clergé encouragea la détermination traditionnelle des Canadiens-français à résister à l'assimilation. A cette fin, il mettait en valeur une relation étroite entre la religion et la race (2). On peut se rendre compte sans équivoque de cette tendance à la lecture d'un discours qu'adressa Mgr Langevin aux francophones catholiques d'Edmonton à l'occasion du cinquantième anniversaire d'ordination du Père Lacombe, au mois de septembre 1899: *"Restez français, de coeur, de pensée, parlez votre belle langue française, conservez précieusement cette portion de notre héritage à nous légué par nos pères. La langue française est la langue des rois; les diplomates de tous les pays se réunissent-ils pour décider les questions politiques et internationales, c'est en français que les délibérations ont lieu.*

Parlez le français non seulement dans vos relations d'affaires, mais aussi dans vos familles. Nous sommes un peuple qui a une mission à remplir sur ce continent, nous avons des traditions de foi et de langue, conservons-les et pour les conserver il faut marcher avec notre clergé la main dans la main. Qui dit canadien-français dit catholique et la prospérité nationale de notre fidélité à notre religion. L'une ne va pas sans l'autre." (3).

Jusqu'en 1890 donc, la paroisse St-Joachim fut la base institutionnelle principale pour préserver l'identité française à Edmonton. Mais après cette date, il devint plus difficile pour la paroisse de jouer ce rôle.

(1) Silver, pp. 30-31
(2) Dawson, p. 345.
(3) L'OUEST CANADIEN, 28 sept., 1899.

Assemblée générale annuelle de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

le 15 mars 1975, à 12h.30 au Château Lacombe - Edmonton

Ordre-du-jour

I. Inscription.

II. Adoption de l'ordre-du-jour.

III. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle.

IV. Rapport du président.

V. Période de questions - Adoption du rapport.

VI. Election du Président général.

VII. Statuts et Règlements:

Modifications à apporter à l'article 48 et 90 sur recommandation du Conseil général.

VIII. Radio-Edmonton Limitée.

Proposition de dissolution de la Société Radio-Edmonton Limitée.

IX. Imprimerie La Survivance Printing.

Election des membres du comité responsable de l'Imprimerie.

X. Fonds Jean Patoine.

Remise de $5,000. au Fonds Jean Patoine.

XI. Plan de pension de l'ACFA.

Election des officiers.

XII. Rapport financier.

XIII. Ajournement.



Service de Sécurite Familiale

NOUVELLE OPTION — NOUVEAUX BENEFICES

Voilà ce que le Service de Sécurité familiale vous présente en 1975. Si vous êtes intéressé à améliorer ce que vous avez déjà, ou si vous n'êtes pas membre de notre grande famille et cela vous intéresse, écrivez-nous:

ACFA, Service de Sécurité Familiale 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M5

JOYEUX ANNIVERSAIRE aux membres de l'ACFA par le service de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 7 mars

M. Elphège BENOIT, Girouxville
M. Robert CHAMPAGNE, St-Paul
M. Paul Emile COTE, Falher
M. Philippe J.P. DESBIENS, Chicoutimi, P.Q.
Mme Jeannine DION, Donnelly
R.F. Marcel ETHIER, o.m.i., Falher
Mlle Louise-Marie FOURNEL, Edmonton
M. André GENDRON, Mackenzie, C.B.
M. Henri HETU, Edmonton
M. Alfred LABRECQUE, Sprit River
M. Adrien LANGLOIS, Tangente
M. Martin LAVOIE, St-Isidore
M. René NOLETTE, Girouxville
Mme Véronique PARENTEAU, St-Paul
M. J. Armand POULIN, Hinton
M. Henry RINGUETTE, Vimy

SAMEDI, le 8 mars

M. Guy E. BONNET, Edmonton
Soeur Laura CHALUT s.c.e., Trochu
Mme Irène CHARTRAND, Edmonton
Mme Fernande GOBEIL, Beaumont
M. Lucien L'HEUREUX, Edmonton
M. Jacques NOEL, Guy
M. Léon ST-ARNAULT, Mallaig

DIMANCHE, le 9 mars

Soeur Fleurette CHALUT, c.s.c., Edmonton
M. Denis CLOUTIER, McLennan
M. Albert DUBUC, Vegreville
M. Georges R. LAJOIE, Therien
M. Urgel LEROUX, Rutland, C.B.
Mlle Etiennette SOULODRE, Edmonton
Mme Rita TARDIF, Nampa

LUNDI, le 10 mars

M. Jules AUBIN, Guy
M. Jean-Paul BROSSEAU, Parksville, C.B.
Mme Jeannine GRATTON, St-Paul
M. Hubert PICHE, Edmonton

MARDI, le 11 mars

Mme Gabrielle BERUBE, Beaumont
M. Gabriel BOUCHER, Donnelly
M. Paul Emile BROCHU, Morinville
R.P. Jean MARSAN, o.m.i., McLennan
Mme Olivine LUSSIER, McLennan

MERCREDI, le 12 mars

Soeur Catherine E. COTE, c.s.c., Donnelly
M. l'abbé Léonard DEROME, Jarvie
Soeur Tarcienne MEUNIER, f.j., Edmonton
Dr Joseph MOREAU, Edmonton
M. Dionnis POULIN, St-Paul
M. Edouard REQUIER, Donnelly
Mme Henriette TURCOTTE, Girouxville
M. Léo VAN BRABANT, St-Paul

JEUDI, le 13 mars

Mme Yvette BEAUDOIN, Slave Lake
Mme Thérèse DECHENE, Edmonton
M. Marc LAPOINTE, St-Lin des Laurentides,
M. J. Aimé LAVIGNE, Beaumont
Mme Imelda LECLAIR, Edmonton
Mme Emelda OUELLET, Tangente
M. Grégoire OUELLET, Tangente